

## Rencontre Femmes Debout – 3 jours

Dates choisies 19.20 et 21 octobre 2024 (accueil dès le vendredi soir possible sans supplément)

Lieu Gîte des Sources du Lison - 11 Grande Rue, 25330 Nans-Sous-Sainte-Anne

## Mes coordonnées

NOM, Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

## Ma participation à la rencontre (hors frais d'hébergement et repas. CF. Art.3)

EUR/CHF 420.- Tarif public \* + hébergement en pensions complète

EUR/CHF 350- Tarif spécial\* pour *Celles qui aiment la Terre* + hébergement en pension complète

Je viens en duo, j'ai droit à une réduction de EUR/CHF20.- / personne

J'ai une « marraine » qui a déjà fait Femmes Debout, j'ai droit à une réduction de EUR/CHF30.-. Prénom/NOM de ma marraine :

\*La différence entre la somme versée au tarif public et celle versée pour le tarif spécial est intégralement reversée à l'association « *Le mouvement COLIBRIS* ».

EUR/CHF \_\_\_\_\_ = TOTAL de ma participation au stage

**Je verse dès aujourd'hui EUR/CHF 200.- pour réserver ma participation (N° compte CATY Marie-Pierre /IBAN : FR76 4255 9100 0004 0305 8512 376 / BIC : CCOPFRPPXXX )**

**Je choisis de régler le stage en 3 paiements. Dans ce cas j'envoie 3 chèques par courrier avec mon bulletin d'inscription.**

**Signature** précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »  
(Vaut acceptation des conditions générales d'inscription en page 2)

## CONDITIONS GENERALES

Entre les soussignés,

**Marie-Pierre CATY** Thérapeute psycho-énergéticienne en soins esséniens et chamaniques :

N° SIRET 529505604000 49

**Et la cocontractante/stagiaire** comme désignée sur la première page du bulletin d'inscription

### Article 1 : Dispositions financières

Pour valider l'inscription au stage « Femmes Debout », un acompte de 200€ (ou 200 CHF) est versé par virement bancaire

La totalité du coût du stage et des frais d'hébergement sera réglée le premier jour du stage, sauf pour les personnes ayant opté pour le règlement en 3 fois.

En cas de désistement, jusqu'à 10 jours avant le début du séjour et hors cas de force majeure, le montant de l'acompte sera retenu soit 200€ (ou 200CHF), et la totalité du montant du stage sera exigé en-deçà.

Sont considérés comme cas de force majeure, sur justificatif : maladie et/ou accident, décès d'un proche, licenciement économique.

Les autres motifs d'annulation sont considérés de « convenance personnelle ».

Dans le cas où le stage devrait être annulé, l'intégralité des sommes versées vous seraient intégralement remboursées.

### Article 2 : Déroulement des ateliers ou stage

Les heures de stage sont par défaut, d'une journée de minimum 8h00 avec une pause d'environ 1h30 pour le déjeuner. Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux d'hébergement selon le règlement intérieur dudit lieu.

### Article 3 : Frais d'hébergement et de restauration (en pension complète).

Les frais seront à régler **en supplément du stage, soit : 180€ à la fin du séjour.**

Cette somme correspond à la prise en charge de : **l'accès à la salle de travail, 2 ou 3 nuits d'hébergement** (selon votre convenance) **en chambre individuelle** au gîte des Sources du Lison avec petits déjeuners + **5 repas + boissons chaudes et grignotage** durant les pauses.

Les draps ainsi que les serviettes de bain sont mis gracieusement à disposition.

Les repas sont prévus végétariens. Merci de me préciser dès votre inscription si vous avez un régime ou des allergies alimentaires particulières. Nous essaierons de répondre à vos besoins dans la mesure de nos possibilités.

Régime / allergies / intolérances alimentaires : \_\_\_\_\_

**Vaut acceptation par la signature en page 1.**